18, rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet de BARBES DE FIANÇAILLES JOYAUX pour Corbeilles de Mariages

Journal de Roubaix

A. VANDENBERGHE
18, rue Nationale, LILLE
OPTICIEN
Argent 1er Titre
MONTRES FINES
de Patek Philippe et Cie de Genève
ET DES MARQUES FRANÇAISES

Cinquante-huitième année. — N° 362 — ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix — DIMANCHE 28 DECEMBRE 1913.

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX ..... Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 33.
A HERSEGHEM ..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez M. Verdière, rue Saint-Jacques, 7.
A PARIS ..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des Gares et principaux Kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements { Trois mois .. 5 francs / Six mois .... 9 — / Un an ..... 18 —
Hautrophes .....
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 20, RUE FEYDEAU

Important Discours de M. Ribot, au Sénat, sur la Question Financière

CHRONIQUE

CŒUR BRISÉ

Dans le vallon que l'on avait choisi comme lieu de rendez-vous pour le drag, la route traversait, sur l'arceau d'un petit pont, un ruisseau auprès duquel s'inclinaient des saules. La solitude fraîche s'animait de nombreuses voitures pleines de femmes en toilettes claires, de valets en habit rouge, armés de cors ou retenant la meute de grands chiens blancs tachetés de brun. Puis, c'étaient la foule des cavaliers et des amazones. Toute la noblesse des châteaux environnants était là, ainsi que la jeunesse militaire en garnison dans la ville proche.

Et, tandis que des causeries, des flirts s'engageaient, qu'une gaîté courait sur cette pimpante assistance, comme la brise légère de cette belle matinée de printemps, un drame se jouait qui avait pour point de départ une victoria occupée par une femme d'un certain âge et un homme portant écrit sur toute sa personne sa qualité de médecin.

Jadis fort jolie, vêtue avec une recherche où seuls des yeux experts auraient découvert ces riens qui révèlent les expédients, Mme de Galatier s'adressait à son fils Jacques, un grand jeune homme mince, distingué, au visage un peu las et dédaigneux, montant avec aisance un pur sang assez beau, quoique âgé.

— Tu as vu Madeleine?

Le fils répondit avec un énervement :

— Sans doute!... Elle est à cheval, avec l'espoir de m'entraîner dans un tête à tête.

— Eh bien, tant mieux! s'écria Mme de Galatier. Expliquez-vous et que tout soit fini!...

Caressant l'encolure de son cheval du bout de sa cravache, Jacques répondit froidement :

— C'est bien mon intention.

Comme il s'éloignait, elle ajouta :

— Pas de faiblesse, pas de raccommodement, n'est-ce pas?

Il eut un sourire féroce.

— Oh! Sois tranquille!... Cinquième acte, dénouement!...

La mère suivit son élégante silhouette avec orgueil; puis ses regards se tournèrent vers un groupe de cavaliers entourant de leurs galanteries empressées, une superbe fille de vingt ans, blonde, aux yeux bleus insolents, à la mine hardie, montant une jument de prix.

— Alors, c'est décidé? demanda curieusement le docteur Verdier. Votre fils épouse Eve Stebb, la splendide et richissime Américaine?

Un sourire de satisfaction effleura les lèvres de la veuve.

— Oui... Dans peu de jours, ce sera officiel.

— Et Madeleine?

Mme de Galatier haussa les épaules.

— Un enfantillage!... En province, on a la manie de fiancer les cousins dès le berceau... Ma pauvre sœur n'y faillit point... J'eus le tort de laisser faire, et voilà, Madeleine a pris la chose beaucoup plus au sérieux que Jacques.

Le docteur ricana.

— Oh! très pratique, très dans le train, le beau Jacques!... Les amourettes ne pèsent guère pour lui!

La mère répliqua sèchement :

— Mon fils est, grâce à Dieu, fort raisonnable.

La chasse commencée, Jacques et sa cousine avaient aisément pu s'isoler, sans être remarqués, et suivaient un chemin solitaire, au pas de leurs montures.

L'orpheline n'était pas précisément jolie, quoique de toute sa personne frêle, émanât un charme extrême de douceurs et de tendresses. Le bonheur devait la transfigurer. A cette heure, son visage était pâle et angoissé.

— Alors, c'est vrai? fit-elle soudain.

Jacques feignit une incompréhension.

— Quoi donc?

— Tu te maries!

— Vraiment?... Tiens, je suis bien aise de l'apprendre!

— Je parle sérieusement, Jacques!...

Il hocha la tête avec flegme.

— Eh bien, tu as grand tort... avec moi!... Elle eut presque une violence.

— Ah! c'est vrai!... Mais, c'est plus tôt qu'il fallait me le dire!...

— Je ne te comprends pas, ma chère Madeleine, déclara-t-il posément.

Les yeux au loin, elle prononça douloureusement :

— Je t'aimais, Jacques... Je t'ai aimé dès ma plus petite enfance..., mais comme une sœur, et il n'aurait tenu qu'à toi de me laisser dans ce sentiment... Pourquoi m'as-tu troublée, bouleversée, en me faisant espérer que tu m'aimais, que tu me voulais pour femme?... Pourquoi, puisque c'était pour m'abandonner lorsque tout mon cœur se serait sincèrement donné!...

Jacques l'interrompit.

— En vérité, Madeleine, tu me confonds! Quand a-t-il été jamais question de mariage entre nous?

Des larmes jaillirent des yeux de la jeune fille.

— Oh! je te comprends à présent!... Confiné en province malgré toi, tu t'es amusé de ce cœur si facilement affolé... D'ailleurs, comme pis-aller, tu m'aurais peut-être prise!... Tu as su te faire aimer sans rien promettre, sans t'engager, afin, si l'occasion — la riche, la superbe occasion se présentait, de courir à elle!

Jacques fit un mouvement d'impatience.

— Madeleine!

Elle le brava de son regard indigné.

— Nie donc que tu aimes surtout sa fortune, en cette Eve Stebb que tu me préfères?... Ah! tu n'oseras pas dire le contraire, car tu sais que je lis en toi... Tu sais que je n'ignore pas que si j'avais ses millions, tu serais à mes pieds en ce moment!...

Jacques haussa les épaules.

— Si tu as de moi cette opinion, je m'étonne que tu me regrettes!...

Elle porta la main à ses yeux, balbutiant d'une voix sourde :

— C'est que je t'aime malgré tout, Jacques.

Il fit un geste d'ennui et ne répliqua point. Ils cheminèrent assez longtemps en silence. Enfin, le jeune homme reprit, d'un accent désabusé et glacé :

— Admettons que ce que tu viens de dire soit juste... Qu'y a-t-il d'étonnant en cela? — Tu sais que je suis pauvre, et que mon père en mourant ne m'a légué que ses goûts de luxe. Je n'ai aucun état, nul moyen de gagner l'argent qu'il me faut... Un riche mariage seul peut me remettre dans le cadre qui m'est nécessaire... Je l'ai trouvé, je l'ai saisi. Si tu en es surprise, c'est que tu t'étais forgé de moi un personnage romanesque que je ne suis pas et que personne ne serait à ma place. Crois-moi, en notre temps, dans notre société, il est impossible de rencontrer des âmes d'autrefois, pour qui l'amour est le but de l'existence, et le mariage avec une fiancée adorée, le bonheur suprême. — Tu n'as lu que des romans sentimentaux, et c'est grand dommage, car avec leur aide, tu t'es fait de la vie une idée absolument fausse.

Elle releva son visage pâle et dit avec douceur :

— Tu as peut-être raison, je suis folle, absurde, mais qu'y faire? — J'ai cru en toi, j'ai tout mis en toi... Toi me manquant, que veux-tu que je devienne?... Je suis seule, je n'ai pas un cœur qui m'écoute, pas une main qui se tende;...

Et, avec des sanglots nerveux, elle répéta encore, en détresse :

— Jacques, que veux-tu que je devienne?...

Il ne répondit pas, détournant les yeux, commençant à trouver la scène horriblement longue. Elle saisit le geste, comprit l'indifférence implacable du jeune homme. Elle se redressa, un égarement dans les yeux.

— C'est bien, je m'en vais, adieu!...

Et soudain, brutalement, elle cravacha son cheval.

L'animal surpris eut un violent tressaut qui faillit désarçonner Madeleine, et se dressa. Elle se cramponna aux rênes. Il se cabra davantage, fit quelques pas debout, battant l'air de ses jambes de devant. Le cri déchirant de la jeune fille acheva de l'affoler; un dernier effort le renversa, écrasant la jeune fille sous lui, sous ses ruades, ses tentatives pour se relever.

Tout ceci avait à peine duré quelques secondes.

Jacques s'était jeté à bas de sa monture, et, saisissant le cheval par la bride, il parvint à le relever, à dégager Madeleine. Elle eut une plainte étouffée et ferma les yeux, sa tête tombant de côté.

Entre les déchirures de l'étoffe sombre du corsage, du linge blanc apparaissait trempé de sang.

— Elle est en bouillie! pensa-t-il, la gorge sèche, les genoux tremblants.

Pourtant, elle n'était pas morte. Elle devait souffrir horriblement; ses lèvres tressaillaient; de grosses larmes coulaient en silence sur ses joues, entre ses cils baissés.

Il se pencha, sans oser la toucher.

— Tu as bien mal, dis?

Elle souleva ses paupières et murmura, la voix lointaine :

— Laisse-moi.

Il sauta sur son cheval et galopa au-devant des voitures.

— Docteur!... docteur Verdier, à moi!...

Mais, lorsque la foule des invités du drag arriva à l'extrémité du chemin vert où gisait la jeune fille, le médecin se redressait, secouant la tête. Il fit quelques pas en avant, et, la voix grave, il prononça :

— Découvrez-vous, Messieurs... Elle n'est plus.

CAMILLE PERT.

INFORMATIONS

La santé de M. Déroulède

Paris, 27 décembre. — Depuis quelques jours l'état général de M. P. Déroulède est moins satisfaisant. Toute réception a dû être interdite jusqu'à nouvel ordre.

Les contingents coloniaux

Paris, 27 décembre. — M. Noulens, ministre de la guerre, annonce que les contingents créoles, en garnison dans le Midi et qui n'ont pu s'y acclimater, seront renvoyés dans leurs colonies.

Déplacements ministériels

Paris, 27 décembre. — M. René Renoult, ministre de l'Intérieur, a quitté aujourd'hui Paris pour se rendre à Lure, dans sa circonscription. MM. Malvy et Lebrun se rendront demain à Lyon pour visiter les chantiers de la future exposition.

Académie des Sciences Morales et Politiques

Paris, 27 décembre. — M. Alexandre Ribot est élu vice-président de la Compagnie, en remplacement de M. Bergson, qui, de droit, passe à la présidence.

Mort du général Brisac

Paris, 27 décembre. — On annonce la mort du général de brigade Brisac, à l'âge de 96 ans.

M. Delcassé rejoint St-Pétersbourg

Paris, 27 décembre. — M. Delcassé a quitté aujourd'hui Paris, pour rejoindre son poste.

L'escroquerie aux retraites ouvrières

St-Etienne, 27 décembre. — Le nommé Slauve, employé départemental du service des retraites, est arrêté. Il a reconnu avoir établi de faux certificats de vie et de s'être approprié le montant de diverses liquidations de pensions.

La situation en Turquie d'Asie

Londres, 27 décembre. — Une dépêche du Caire au « Daily Mail » signale que le 46 bataillon de l'armée égyptienne est parti pour la frontière, près Dakaba. Ce départ, qui serait motivé croit-on, par la situation en Turquie d'Asie, suscite de vifs commentaires.

A propos du général de Castelnau

Paris, 27 décembre. — Interrogé au sujet de l'attaque dont il a été l'objet dans l' « Humanité » sur la nomination du général de Castelnau, M. Etienne a répondu : « J'avais absolument le droit de donner cette signature, même à l'époque où j'étais chargé des affaires courantes. Quant à la nomination du général de Castelnau au Conseil supérieur de la guerre, si j'ai tenu à l'assurer, c'est que j'ai voulu récompenser un excellent soldat et un merveilleux serviteur du pays. Enregistrez cette déclaration, elle suffit à ma conscience. »

CHOSES & AUTRES

Déclarations de *Toto*.

— Moi, cette année, je ne veux que des jouets mécaniques...

— Pourquoi cette préférence?

— Ils sont plus vite cassés...

Il est indigne d'un honnête homme de se servir des débris d'une amitié qui finit, pour satisfaire une haine qui commence.

FÉNELON.

Allemagne et Turquie

DJAVID-BEY
MINISTRE DES FINANCES TURQUES
qui va retourner à Berlin pour reprendre de nouvelles négociations.

Violentes Tempêtes aux Etats-Unis

Plusieurs villes détruites par l'ouragan
Un raz de marée
Immenses dégâts

New-York, 27 décembre. — Une forte tempête soufflant du nord-est a balayé la côte du nord de l'Atlantique, la nuit dernière, et a eu, aujourd'hui, pour conséquence, une marée d'une hauteur exceptionnelle qui a causé des dégâts considérables. A Scabridge, dans le New-Jersey, plusieurs maisons ont été emportées par les flots. Il y aurait cinq millions de pertes. Il y a eu dix noyés à Barnegat.

On signale également de grands dégâts sur la côte de Long-Island, où plusieurs villes ont été détruites.

LES SOCIALISTES & LE MINISTÈRE

UNE SCISSION ENTRE LES UNIFIÉS

Paris, 27 décembre. — Il y a scission entre les unifiés socialistes. MM. Jaurès et Sembat sont ministériels à outrance, alors que MM. Guesde et Vaillant résistent.

On sait que, par principe, le parti vote contre le budget. Le projet de douzièmes provisoires, discuté par la Chambre, dépassant le total de 1.200 millions, devait être considéré comme ayant un caractère budgétaire. Or, M. Jaurès, faisant échec à toutes les règles de l'unification, a, d'autorité, décidé l'abstention en masse, si bien que le résultat du scrutin proclamé en séance porte 420 votants pour et 0 contre.

Treize, dès le soir même, ont protesté contre la complicité que sous forme d'abstention, on entend leur faire endosser, si bien que le résultat publié ce matin à l'*Officiel*, est ainsi rectifié : pour, 420; contre, 13.

Parmi les treize, on compte MM. Guesde, Vaillant, Bracke, Dejeante, Compère-Morel, Delory, etc.

SÉNAT

LE RELÈVEMENT DES SOLDES DES OFFICIERS

Un amendement Bérard-Couyba contre l'augmentation de la solde des généraux. -- MM. Doumergue et Noulens le défendent
Echec au Gouvernement. -- Par 153 voix contre 112 l'amendement est repoussé

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

Les douziémes provisoires

IMPORTANT DISCOURS de M. RIBOT. -- RÉPONSE de M. CAILLAUX

Séance du samedi 27 décembre 1913

La séance est ouverte à deux heures dix, sous la presidence de M. Dubost. M. Caillaux est seul au banc du Gouvernement.

LA PROPOSITION BERRY

Le Sénat repousse la proposition de loi tendant à reporter au lendemain l'encaissement des effets de commerce à l'échéance du 2 janver.

CRÉDITS DIVERS

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, concernant : 1° la régularisation de décrets, au titre du budget général de l'exercice 1913; 2° l'ouverture et l'annulation de crédits, sur l'exercice 1913, au titre du budget général; 3° la régularisation de décrets, au titre des budgts annexes.

M. RIOU a la parole dans la discussion générale.

M. RIOU. — Voter, sans observation, le projet qui nous est soumis, serait donner un blanc-seing au ministere des Finances; pour ma part, je m'y refuse.

L'orateur rappelle alors le déficit du rachat de l'Ouest et termine en demandant que l'état de choses qu'il a signalé prenne fin et que tous les abus administratifs soient suivis de sanctions. (Très bien! à droite).

LE MINISTRE DES FINANCES. — Il est exact que M. Barthou et moi avons déclaré en 1908, que le rachat de l'Ouest serait une opération blanche. C'était une déclaration conforme à la vérité des faits.

Nous voulions dire simplement que le rachat ne contenait en lui-même aucun supplément de dépenses pour l'Etat; quant aux dépenses en capital faites depuis le rachat, la Compagnie de l'Ouest aurait dû les faire elle-même.

En ce qui concerne les abus qu'a relevés M. Riou, le ministre ne les conteste pas, il s'est employé à les faire cesser dans la suite en provoquant l'insertion dans la loi de finances d'un article spécial.

La discussion générale est close.

L'article du projet de loi portant de 600 à 800 millions le maximum d'émission des bons du Trésor, est disjoint, d'accord avec le gouvernement.

L'ensemble est adopté à l'unanimité.

Le relèvement des soldes des Officiers

Le Sénat aborde ensuite la discussion du projet de loi sur les soldes.

LA SOLDE DES GÉNÉRAUX

L'article premier de la commission est adopté.

MM. Bérard et Couyba demandent le rétablissement de la disposition de la Chambre, amendement Dalbiez, ainsi conçue : « Les suppléments de solde prévus par la présente loi ne sont pas applicables aux officiers généraux et assimilés ».

M. BÉRARD. — Le pays doit en ce moment faire face à de très grosses dépenses. Nous acceptons tout ce que commande la défense nationale, mais nous ne devons pas émettre de vote qui puisse être critiqué par la masse des électeurs.

M. NOULENS. — J'aurais souhaité que la Chambre acceptât les propositions du gouvernement et de la commission du budget, mais cet espoir ne s'est pas réalisé. Si le Sénat renvoyait à la Chambre le projet modifié sur ce point, nous courrions le risque d'un grand débat, dont le résultat est incertain. Le relèvement des soldes des généraux et des colonels pourra être, à l'occasion du budget, remis en discussion. Je demande au Sénat d'accepter l'amendement.

M. MILLIES-LACROIX déclare qu'il appuie l'amendement de MM. Bérard et Couyba.

M. DE SELVES combat l'amendement. Une semblable disposition n'est pas seulement inutile. Elle est fâcheuse. (Très bien! sur de nombreux bancs). Je demande au Sénat de ne pas l'adopter et je suis convaincu que la Chambre se rangera à notre avis. (Très bien! à droite, au centre et sur divers bancs à gauche).

INTERVENTION DE M. DOUMERGUE

M. DOUMERGUE. — Le gouvernement a pour tous les officiers la même sollicitude que M. de Selves et tout le Sénat. Si les généraux étaient appelés à se prononcer, s'ils savaient que du rejet de l'amendement va résulter l'ajournement de l'amélioration des soldes de leurs subordonnés, ils n'hesiteraient pas. S'il n'est pas vote, le débat est reporté et l'on ne sait quand l'accord sera fait entre les deux Chambres. Ne compromettez pas les résultats déjà acquis.

M. GAUDIN DE VILLAINE s'associe à M. de Selves.

M. TOURON renverse l'argument de M. Doumergue : « Les subordonnés, j'en suis sûr, déploreraient l'ostracisme dont seraient frappés les généraux. (Très bien! au centre et à droite).

Il est procédé au scrutin sur l'amendement Bérard et Couyba. Il y a lieu à pointage.

ÉCHEC DU GOUVERNEMENT

L'amendement Bérard est repoussé par 153 voix contre 112, sur 265 votants.

L'ensemble de l'article premier est adopté.

Il est procédé au scrutin sur l'ensemble de la loi avec les modifications que le Sénat vient d'y apporter. L'ensemble est adopté à l'unanimité de 295 votants.

Les Douzièmes Provisoires

On passe à la discussion des deux douzièmes provisoires pour les mois de janvier et de février.

DISCOURS DE M. RIBOT

M. RIBOT. — Le vote de deux douzièmes est l'occasion d'échanger quelques explications avec M. le ministre des Finances. Je ne voudrais pas ajouter à la lourdeur de la tâche de ce dernier, mais nous ne pouvons garder le silence sur l'état de nos finances. Nous sommes à cet égard dans la situation la plus critique qui se soit présentée depuis 1870. (Approbations au centre et à droite.)

Pour ma part, je ne pourrai voter un emprunt ne comptant pas un amortissement assez rapide. On ne peut attendre pour amortir les périodes de prospérité, c'est dans les périodes de danger qu'on tient des résolutions énergiques, courageuses, qu'on décide de faire des amortissements.

En ce qui concerne les dépenses du Maroc, une bonne partie d'entr'elles ont un caractère permanent. On ne pourra les faire couvrir par l'emprunt.

Par conséquent, ce n'est pas 600 millions qu'il faudra trouver, c'est davantage. Il faut montrer au pays, avant les élections, que le Parlement est capable d'un effort énergique.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, je suis disposé à faire des pas décisifs vers la conciliation. C'est une question de patriotisme. Mais on ne tirera pas plus de 100.000 millions de cet impôt. Si nous ne cherchons pas ailleurs des ressources nous continuerons à nous enliser.

M. CAILLAUX. — Je ne suis pas de cet avis.

M. RIBOT. — Je n'insiste pas. Je constate que la situation actuelle est dangereuse. Pour moi, j'estime que le courage est encore la plus grande habileté. Il faut dire la vérité au pays et demander à son patriotisme ce qu'il est capable de nous donner. (Très bien! sur divers bancs.)

En ce qui concerne les dépenses extraordinaires, je regrette que la question de l'emprunt ait amené une chute de ministère. M. le ministre se déclare dans l'impossibilité d'indiquer dès aujourd'hui le chiffre exact des sommes à emprunter. Eh bien! cela est très grave. Cet état de choses n'a qu'un nom : c'est le désordre. (Très bien! sur divers bancs.)

L'emprunt ne peut être ajourné indéfiniment. Je préférerais du 3 à amortissable au 3 perpétuel. Vous avez acquiescé, j'en suis très heureux; reporter les difficultés de mois en mois, mais ce n'est pas les résoudre, c'est les aggraver. L'Europe est pacifique; ne prolongez pas la situation actuelle de notre trésorerie, faites l'emprunt dès que vous le pouvez. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

Si l'emprunt ne se fait pas, nous continuerons à avoir recours à des expédients financiers.

C'est de la politique, avez-vous dit. Oui, c'est de la politique et en prenant l'attitude qui est la vôtre aujourd'hui, vous faites plutôt œuvre de chef de parti que de financier.

J'applaudis à une organisation forte des partis, mais c'est à condition qu'il n'y ait pas entre les personnes des luttes violentes, dangereuses pour la République. Il faut toujours que les républicains puissent se réunir, se donner la main. C'est très bien d'avoir des partis, mais il y a quelque chose de supérieur aux partis, c'est la République, c'est la France. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)

M. Ribot est vivement félicité par ses collègues tandis qu'il regagne sa place.

RÉPONSE DE M. CAILLAUX

M. CAILLAUX. — Je ne méconnais pas les difficultés actuelles qu'a soulignées M. Ribot.

Le ministre des Finances fait alors l'exposé budgétaire qu'il a donné à la Commission sénatoriale des finances.

Nous nous préoccupons, dit-il ensuite, d'établir de la façon la plus exacte, le programme des dépenses nécessaires au ministre de la Guerre. Enfin, le gouvernement veut procéder à une liquidation complète, et revenir au principe tutélaire de l'unité budgétaire. Un emprunt de liquidation apparaît comme indispensable. Le gouvernement veut le contracter avec un amortissement sur une durée assez courte. L'amortissement est une dépense nécessaire à inscrire dans le budget, surtout avec la dette très considérable qui nous charge et que nous allons encore augmenter. Nous ne soumettrons pas de projets d'emprunts avant que le programme des dépenses ait été arrêté. Il faut revenir à la régularité budgétaire, sous peine de s'exposer aux plus sérieux embarras. Nous demanderons aux Chambres de voter la couverture financiere de l'emprunt.

M. Ribot a parlé de l'impôt sur la richesse acquise. Nous voulons que les citoyens contribuent aux charges en raison de leurs ressources. Il n'est pas bon qu'on engage des dépenses considérables sans que toutes les classes de la nation prennent leur part du sacrifice.

A la prochaine discussion, au Sénat, de l'impôt sur le revenu, je compte obtenir l'accord de M. Ribot. Si cette réforme avait été faite il y a quelques années, la situation serait tout autre.

M. Ribot dit que nous ne pouvons pas créer les impôts pour en retirer le bénéfice avant 1916. C'est peut-être exact pour l'impôt sur le revenu, mais un autre impôt que le gouvernement présentera aux Chambres au début de janvier pourra, étant d'un mécanisme très simple, être appliqué et fournir des ressources dès 1914, en tout cas à partir du 1er janvier 1915.

Le gouvernement vous demandera donc de sanctionner d'abord le programme des dépenses extraordinaires, puis d'aborder les impôts indispensables, enfin d'examiner l'emprunt de liquidation nécessaire.

Il demandera le concours du Sénat. Il est convaincu que le Sénat, toujours si attentif aux finances de ce pays, comprendra que le crédit de la France est une des premières conditions de sa grandeur. (Applaudissements sur une partie des bancs à gauche.)

La suite est renvoyée à lundi, 2 heures. La séance est levée à 7 heures.

LES QUOTIDIENNES

Un Évadé

Encore un militant qui s'évade du parti socialiste. Le nom de M. Albert Willm, député de Paris, s'ajoute à la liste déjà longue des intellectuels qui ont faussé compagnie aux organisations révolutionnaires.

Il n'est pas facile, en effet, pour peu qu'on ait de l'indépendance d'esprit, de la fierté et du bon sens, d'accepter la tyrannie des comités et de se plier à leur discipline de fer. Tout le monde n'a pas du goût pour l'esclavage, et les échines les plus souples finissent, d'ailleurs, par se redresser sous les coups.

M. Willm s'en va parce que les sections socialistes de sa circonscription l'ont blâmé d'être resté l'ami de M. Briand, un autre évadé.

Le député unifié croyait, dans sa candeur naïve, qu'on pouvait être un excellent socialiste, à la Chambre, dans les réunions, dans la vie publique enfin, sans être obligé de tourner le dos à toutes ses relations, ni d'agir en mufle à l'égard de ses intimes. Le Parti avait sans doute le droit, pensait-il, de contrôler les faits et gestes du propagandiste, de l'homme politique, mais les « camarades contrôleurs » ne pouvaient, sans outrepasser les limites de leur mandat, mettre le nez dans sa vie privée.

Le citoyen Willm sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la tolérance des comités socialistes.

Le joug lui a paru trop pesant et il l'a rejeté. Mais combien d'esprits, moins indépendants, le subissent sans oser récriminer.

Il y a longtemps qu'on a dit que le socialisme recrutait ses adhérents par le mirage et les retenait par la terreur.

M. Gustave Hervé, qui est devenu, comme on le sait, l'un des docteurs du Parti Socialiste Unifié, constate, dans la *Guerre Sociale*, à propos du « Cas Willm », que les « exécutions sommaires » sont de tradition chez les socialistes.

Au cours de mes déplacements en province, écrit-il, dès que je parle à des militants, il est rare que je ne sois pas saisi de plaintes, que je n'ai point qualité pour recevoir, de militants qui se plaignent d'avoir été plutôt exécutés que jugés.

Le député Willm quitte le Parti, mais « malgré les désillusions et les écœurements » il reste fidèle à ses idées. C'est son affaire. Son départ en claquant les portes met en tous cas, une fois de plus, en lumière, l'insupportable tyrannie que les dirigeants collectivistes font peser sur tous les membres de l'Internationale, chère à M. Jules Guesde.

Une autre morale de cette histoire, c'est qu'un militant socialiste ne doit jamais se promener en auto avec un « renégat » sans recommander au chauffeur de modérer la vitesse dans les tournants.

Citoyens, souvenez-vous de l'accident de Pacy-sur-Eure et du tableau compromettant : Albert dans les bras d'Aristide!

Maurice Aubert.

NOUVEL INCIDENT A SAVERNE

DEUX COUPS DE FEU SONT TIRÉS SUR UNE SENTINELLE

Strasbourg, 27 décembre. — Hier soir, à Saverne, une sentinelle du corps de garde, du 103e d'infanterie, qui se tenait dans la cour intérieure de la caserne du château, a essuyé deux coups de feu à balle, tirés par un civil qui était à l'extérieur.

On n'a pu découvrir cette personne jusqu'à présent. Le directeur de l'arrondissement a promis 750 francs de récompense à celui qui ferait connaître l'auteur de l'attentat.

Chronique Féminine

UN PÈRE A SA FILLE
LE JOUR DE SON MARIAGE

Il y a cent cinquante ans, Diderot écrivait à sa fille, le jour de son mariage, une lettre que tout père serait fier de signer, tant il est vrai que tout ce qui touche au domaine du sentiment n'a pas d'âge.

L'éternel problème des conditions du bonheur n'intéresse-t-il pas toujours l'humanité?

Diderot a écrit cette lettre avec son cœur. Il l'a écrite aussi avec l'expérience d'un homme qui a vécu et qui pose à merveille, pour sa fille, les jalons d'une vie saine, digne et ordonnée.

Cette lettre inédite, que le *Temps* vient de publier, n'est ni froissée, ni écornée, tant elle a été gardée comme une relique, mais elle a été si souvent ouverte, qu'elle est déchirée aux plis. Toute femme devrait la trouver, comme Mademoiselle Diderot, dans sa corbeille de mariage.

Voici, toute entière, cette lettre dictée par l'amour :

« Ma fille, vous allez quitter la maison de votre père et de votre mère pour entrer dans celle de votre époux et la vôtre. En vous accordant à..., je lui ai résigné toute mon autorité, il ne m'en reste plus. Il n'y a qu'un moment que je vous commandais, et votre devoir était de m'obéir; à présent, je n'ai plus que le droit de conseil. Je vais en user. Votre bonheur est inséparable de celui de votre époux, il faut absolument que vous soyez heureux ou malheureux, l'un par l'autre; ne perdez jamais de vue cette idée, et tremblez au premier désagrément réciproque que vous vous donnerez, car il peut être suivi de beaucoup d'autres. Ayez pour votre époux toute la condescendance imaginable, conformez-vous à ses goûts raisonnables, tâchez de ne rien penser que vous ne puissiez lui dire, qu'il soit sans cesse comme au fond de votre âme, ne faites rien dont il ne puisse être témoin. Soyez en tout et toujours comme sous ses yeux. Songez qu'une fille qui a le maintien d'une femme est indécente et que par conséquent la femme qui sait garder le maintien décent d'une fille se respecte et se fait respecter. Vous ne sauriez montrer trop d'estime pour votre mari, c'est un moyen sûr d'éloigner de vous les femmes sans mœurs. Quant aux témoignages secrets de votre tendresse, gardez-les pour la solitude de votre maison, c'est ainsi que vous éviterez le ridicule, les observations malignes et les propos malhonnêtes. Ménagez votre santé. La santé est à la longue la base de tous les devoirs, et peut-être la gardienne des mœurs d'un mari : celui qui nous aime le plus nous plaint d'abord, nous soigne, mais il finit par se lasser de nous voir toujours souffrir. Si le spectacle du malaise commence par accroître l'intérêt, il finit toujours par le détruire. Vous rendrez votre maison si agréable à votre mari qu'il ne s'en éloignera qu'à regret si vous êtes douce, complaisante et gaie; vous avez un fardeau commun à porter, chargez-vous courageusement de votre portion. Les affaires du dehors sont les siennes, celles du dedans sont les vôtres, ordonnez votre maison avec intelligence et économie; votre mari sera moins à sa chose s'il a quelque souci sur la vôtre. Rendez-vous compte à vous-même tous les jours, ne vous couchez jamais par quelque raison que ce puisse être sans avoir bien connu l'état de votre journée. Ne confiez l'intérieur de votre maison à personne. Je n'en veux moi-même savoir que ce qu'il vous importera de m'en dire, que ce soit un mystère pour tout autre. Les succès excitent l'envie, les malheurs n'excitent guère qu'une fausse pitié. Vous ne trouverez dans tous les moments fâcheux, et je dois vous suffire. Je ne vous recommande pas d'avoir des mœurs, ce soupçon de l'inconduite, si commune aujourd'hui, m'accablerait de douleur, vous ôterait mon estime, et me chasserait de votre maison et de beaucoup d'autres, après m'être glorifié de vous, je mourrais d'avoir à en rougir. Je suis fait à vous entendre nommer avec éloge, je ne me ferais jamais à vous entendre nommer avec blâme. Plus vous êtes connue, par vous et par moi, plus votre désordre serait éclatant. Soyez surtout en garde contre les premiers jours de votre union : une passion nouvelle entraîne à des indiscrétions qui se remarquent, et qui deviennent le germe d'une indécence qui dégénère en habitude; on est honnête et l'on n'en a pas l'air : c'est un grand malheur que de perdre la considération attachée à la pratique de la vertu, et que d'être confondue, par l'opinion fausse qu'on donne de soi, dans la foule de celles auxquelles on a la conscience de ne pas ressembler. On se révolte contre cette injustice et l'on a tort. On a le droit de juger les femmes sur les apparences, et s'il y a quelques personnes d'une justesse assez rigoureuse pour n'en pas user et pour mieux aimer accorder le titre de vertueuse à une libertine que de l'ôter à une femme sage, c'est une grâce qu'il vous faut.

» Je vous aime de toute mon âme; si vous vous occupez à accroître ce sentiment, si vous vous demandez à vous-même : Que mon père penserait-il de moi s'il me voyait, s'il m'entendait, s'il savait!, vous ferez toujours bien. Vous allez entrer dans le monde; prenez garde à vos premiers pas. Etablissez bien votre caractère. Recevez tous ceux qu'il plaira à votre mari de vous présenter : il a du sens, de la raison; et j'espère qu'il n'ouvrira sa porte à aucun homme suspect. Ne vous hâtez pas de juger; mais un personnage une fois bien demasqué pour vous, qu'il le soit aussitôt pour votre mari. Ayez le moins de réticences qu'il est possible, parce qu'il est impossible d'en devoiler le succès. Restreignez, restreignez encore votre société. Où il y a beaucoup de monde, il y a beaucoup de vices. La société nombreuse n'est nécessaire qu'à ceux qui s'ennuient et qui sont mal avec eux-mêmes. Jugez de ma satisfaction par la fréquence de mes visites. Plus je serai content de vous, plus vous me verrez. Malheur à vous et malheur à moi, si je craignais de passer devant votre porte! Mon enfant, j'ai tant pleuré et tant souffert depuis que je suis au monde. Console-moi, dédommage-moi. Je te laisse aller avec une peine qui ne saurait se concevoir. Je te pardonne bien aisément de ne pas éprouver la pareille. Je reste seul et tu suis un homme que tu dois adorer. Du moins, au lieu de causer avec toi, comme autrefois, quand je causerai seul avec moi, que je ne puisse dire en essuyant mes larmes : Je ne l'ai plus, il est vrai; mais elle est heureuse. Si vous ordonnez bien vos premières journées ce sera un modèle auquel vous n'aurez plus qu'à vous conformer pour les autres. Donnez à vos détails domestiques de toutes espèces les premières heures de votre matinée, peut-être même toute votre matinée. Fortifiez votre âme avec votre esprit par la lecture dont vous avez été assez heureuse pour recevoir le goût. Ne négligez pas votre talent : c'est le seul côté par lequel vous puissiez peut-être vous distinguer, enfin qu'il vous en coûte aucun sacrifice essentiel. Quoique vous n'ayez plus besoin de maître, gardez-le, ne fût-ce que pour vous assujettir à travailler. Craignez la dissipation; c'est le cynanche de l'ennui et du dégoût de toute occupation solide. Si je passais chez vous plusieurs jours de suite sans vous y trouver, j'en serais très attristé. Si, vous y trouvant, j'étais assez heureux pour vous y voir occupée selon mon souhait, mon cœur nagerait dans la joie tout le reste de la journée. Je vous ordonne de serrer cette lettre et de la relire au moins une fois par mois. C'est le dernier fois